

LGMT 2

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial: LGMT 2

Autres informations: For Chemical Emergency

Spill, Leak, Fire, Exposure, or Accident

Call CHEMTREC Day or Night

Within USA and Canada: 1-800-424-9300 1 703-527-3887 (collect calls accepted)

Location: CHEMTREC

2900 Fairview Park Drive Falls Church VA 22042-4513

USA

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations recommandées: Lubrifiant.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Société: SKF MPT

Adresse: Meidoornkade 14

Code postal: 3992 AE
Ville: AE Houten
Pays: PAYS-BAS

E-mail: sebastien.david@skf.com

Téléphone: +31 30 6307200 Page de garde: www.skf.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

+31 30 6307200

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification HPR: Sensibilisant cutané - catégorie 1;H317

Effets nocifs les plus graves: Peut provoquer une allergie cutanée.

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes



LGMT 2



Mentions d'avertissement: Attention

Contient

Substance: acides naphténiques, sels de zinc;

Phrases H

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Phrases P

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection.

P302+352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P333+313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P362+364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans conformément à la réglementation locale.

2.3. Autres dangers

Aucun connu.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Substance	N° CAS	Concentration	Notes	
acides naphténiques, sels de zinc	84418-50-8	< 1,2%		

Commentaires sur les

ingrédients:

Les huiles minérales dans le produit contient < extrait de DMSO 3% (IP 346).

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation: Sortir à l'air libre. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.

Ingestion: Rincer soigneusement la bouche et boire 1 à 2 verres d'eau à petites gorgées. Consulter

un médecin en cas de malaise.

Contact cutané: Enlever les vêtements souillés. Laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin en

cas de malaise persistant.

Contact avec les yeux: Rincer à l'eau (utiliser de préférence des produits de rinçage pour les yeux) jusqu'à ce que

l'irritation se calme. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

En cas de visite chez un médecin, présenter cette fiche de données de sécurité ou

l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Les symtômes sont rougeur, gonflement, ampoules et ulcération. Ils apparaissent souvent très lentement.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires



LGMT 2

Traiter les symptômes. Aucun traitement particulier et immédiat n'est nécessaire.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Eteindre l'incendie avec de la poudre, de la mousse, de la neige carbonique ou un brouillard d'eau. Refroidir les stocks qui ne sont pas en flammes en pulvérisant de l'eau ou

du brouillard d'eau.

Moyens d'extinction inappropriés:

Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risque de propager l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non-inflammable mais combustible. Le produit se décompose s'il est exposé au feu ou réchauffé à des températures élevées ; il peut se dégager des gaz inflammables et toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Si cela peut se faire sans danger, enlever les récipients de la zone menacée par le feu. Eviter d'inhaler les vapeurs et les gaz de combustion. Sortir à l'air frais. Porter un appareil respiratoire isolant ainsi qu'une combinaison de protection chimique lorsqu'un contact physique (proche) est probable.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes: Rester sous le vent / se tenir à distance de la source. Porter des lunettes de protection en

cas de risque d'éclaboussure dans les yeux. Mettre des gants.

Pour les secouristes: En plus de ce qui précède: Une combinaison de protection est recommandée.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter de laisser le produit pénétrer dans les égouts et/ou dans les eaux de surface.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Bloquer la progression de l'écoulement et absorber à l'aide de sable ou de tout autre matériau absorbant, puis collecter dans un récipient à déchets approprié. Essuyer les petites éclaboussures avec un chiffon.

6.4. Référence à d'autres sections

Se reporter à la section 8 pour le type d'équipement de protection. Se reporter à la section 13 pour les instructions sur l'élimination.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Le produit doit être utilisé dans des conditions de bonne ventilation, et de préférence avec ventilation du procédé. Aménager un accès à l'eau courante ainsi qu'un accès au rince-œil. Se laver les mains avant de faire une pause ou d'aller aux toilettes et à la fin des travaux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker hors de portée des enfants. Ne pas stocker avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des médicaments ou des produits équivalents. Conserver dans l'emballage original étroitement fermé. Doit être stocké dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Ne pas stocker avec: Oxydants forts. Ne pas exposer à une source de chaleur (par exemple aux rayons du soleil).



LGMT 2

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'utilisations spécifiques en plus des utilisations identifiées au point 1.2.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite d'exposition professionnelle

Nom de la substance	Période	ppm	mg/m³	fibre/cm3	Remarques	Observations
Huiles minérales (pure, hautement raffinées)	ACGIH TWA		5		Pure, highly and severely refined. Limite d'exposition de: Huiles minérales (pure, hautement raffinées)	A4, I
Huiles minérales (pure, hautement raffinées)	OSHA		5		Limite d'exposition de: Huiles minérales (pure, hautement raffinées)	

A4 = Not Classifiable as a Human Carcinogen

Méthodes de mesure: Le respect des limites d'exposition professionnelle peut être vérifié à l'aide de mesures

d'hygiène professionnelle.

Base légale: ACGIH Threshold Limit Values (TLV's) and Biological Exposure Indices (BEI's), 2019.

OSHA 29 CFR part 1910.1000, table Z1-Z3, Limits for Air Contaminants 2006. Il peut y avoir des limites d'exposition additionnelles en raison de lois et réglementations régionales et locales. Les réglementations locales peuvent être plus strictes que les exigences

régionales ou nationales.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés: Porter l'équipement de protection individuelle précisé ci-dessous.

Equipement de protection individuelle, protection des yeux/du visage:

Porter des lunettes de protection en cas de risque d'éclaboussure dans les yeux.

Equipement de protection individuelle, protection des mains:

Mettre des gants. Type de matériau: Nitrile. Le temps de pénétration n'a pas encore été déterminé pour ce produit. Changer souvent de gants.

La conformité et la durabilité d'un gant dépend de l'usage qui en est fait, notamment la fréquence et la durée du contact, l'épaisseur du matériau dans lequel est fabriqué le gant, sa fonctionnalité et sa résistance chimique. Toujours demander conseil auprès du

fournisseur de gants.

Equipement de protection individuelle, protection respiratoire:

Non exigé.

S'il existe un risque de formation de vapeurs d'aérosol, porter un appareil de protection respiratoire avec filtre P2.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Contrôles d'exposition liés à la S'assurer de la conformité à la législation locale sur les émissions.

I = Inhalable fraktion.



SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

	4		
Paramètre	Valeur/unité		
Etat	Pâte / Matières grasses.		
Couleur	Rouge-brun		
Odeur	Aucune donnée		
Solubilité	Non miscible avec: Eau.		
Propriétés explosives	Aucune donnée		
Propriétés oxydantes	Aucune donnée		

Paramètre	Valeur/unité	Remarques
pH (solution à utiliser)	Aucune donnée	
pH (concentré)	Aucune donnée	
Point de fusion	Aucune donnée	
Point de congélation	Aucune donnée	
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Aucune donnée	
Point d'inflammation	> 150 °C	
Taux d'évaporation	Aucune donnée	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée	
Limites d'inflammabilité	Aucune donnée	
Limites d'explosion	Aucune donnée	
Pression de vapeur	Aucune donnée	
Densité de vapeur	Aucune donnée	
Densité relative	Aucune donnée	
Coefficient de partage n-octanol/eau	Aucune donnée	
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée	
Température de décomposition	Aucune donnée	
Viscosité	Aucune donnée	
Seuil olfactif	Aucune donnée	

9.2. Autres informations

Paramètre	Valeur/unité	Remarques
Densité	<1000 kg/m3	(25 °C)
Viscosité cinématique	> 20,5 mm²/s	(40°C)
COV (composants organiques volatiles):	0 %	

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réagit avec: Oxydants forts.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est inerte s'il est utilisé conformément aux instructions du fournisseur.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses



LGMT 2

Aucun connu.

10.4. Conditions à éviter

Eviter toute augmentation de température ainsi qu'un contact avec des sources d'inflammation.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Le produit se décompose s'il est exposé au feu ou réchauffé à des températures élevées ; il peut se dégager des gaz inflammables et toxiques.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - par voie orale:

LGMT 2

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
	LD50		5039 mg/kg		Calculé	

acides naphténiques, sels de zinc, cas-no 84418-50-8

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
	LD50		> 2000mg/kg			

Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis. Son ingestion peut indisposer.

Toxicité aiguë - par voie cutanée:

LGMT 2

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
	LD50		4841mg/kg		Calculé	

Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - par inhalation: : Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Corrosion/irritation cutanée: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles. Peut

provoquer une irritation de la peau et des rougeurs.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Irritation momentanée.

Sensibilité respiratoire et

cutanée:

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Les symtômes sont rougeur,

gonflement, ampoules et ulcération. Ils apparaissent souvent très lentement.

Mutagénicité sur les cellules

germinales:

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.



LGMT 2

Propriétés cancérigènes: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Toxicité pour la reproduction: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Exposition STOT unique: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

L'inhalation des vapeurs peut provoquer des irritations des voies respiratoires supérieures.

Exposition STOT répétée: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Danger par aspiration: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Autres effets toxicologiques: Aucun connu.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles. Le produit contient de petites quantités de substances dangereuses pour l'environnement.

12.2. Persistance et dégradabilité

N'est pas supposé biodégradable. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune bioaccumulation envisagée. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

N'est pas supposé mobile dans les sols. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient pas de substance PBT ni de substance vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Les produits à base de pétrole peuvent provoquer une pollution des sols et des eaux.

Classification selon la directive de l'eau allemande (WGK): 1

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Eviter de jeter le produit dans les égouts ou de le verser dans les eaux de surface. Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet, il ne répond pas aux critères de déchet dangereux tel que défini dans la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE, 1999). L'élimination doit se faire conformément à la réglementation locale, régionale et nationale. Il est possible que la réglementation locale soit plus stricte que les exigences régionales ou nationales. Une fois nettoyé, l'emballage vide peut être jeté comme déchet recyclable. L'emballage non nettoyé doit être supprimé via le système local de suppression des déchets.

SECTION 14: Informations relatives au transport



LGMT 2

14.1. Numéro ONU:

Ne s'applique pas.

14.4. Groupe d'emballage:

Ne s'applique pas.

14.2. Nom d'expédition des

Nations unies:

Ne s'applique pas.

14.5. Dangers pour l'environnement:

Ne s'applique pas.

14.3. Classe(s) de danger pour Ne s'applique pas.

le transport:

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucunes.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Ne s'applique pas.

Autres informations: Le produit n'est pas couvert par la réglementation sur le transport de marchandises

dangereuses.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dispositions spéciales: Aucune.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Autres informations: Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Historique des versions et indication des modifications

Version	Date de révision	Responsable	Modifications
4.2.0	2021-02-23	Bureau Veritas HSE/ SRU	1, 7-9, 14, 16

Abréviations: PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: Very Persistent and Very Bioaccumulative

STOT: Specific Target Organ Toxicity

Autres informations: Cette fiche de données de sécurité a été élaborée pour ce produit seulement, et ne

> s'applique que pour lui. Elle se base sur nos connaissances actuelles et sur l'information que le fournisseur a pu trouver sur le produits lors de l'élaboration de cette fiche. Cette fiche de données de sécurité s'applique à la loi en vigueur sur l'élaboration des fiches de données de sécurité conformément au Règlement sur les produits dangereux dans sa

dernière version.

Conseils de formation: Il est recommandé de bien connaître cette fiche de données de sécurité.

2021-02-23 Date de révision:

Remplace la date: 2020-05-25

Méthode de classification: Calcul basé sur les dangers de composants connus.



LGMT 2

Langue du document: CA